Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260521-DELIB2026_048-DE

Val d'Arguenon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 21 MAI 2026**

**L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai,** à vingt heures, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 11 mai 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

**Etaient présents :** Maxime LEBORGNE, Philippe PLARD, Pascale LEMEE, Vincent CHESNAIS, Aurélie RABAROT, Bernard CHRETIEN, Isabelle JOUFFE, Mickaël SEGUIN, Loïc REVEL, Christian GUILBERT, Michel RAFFRAY, Pierric LORY, Daniel LEVEQUE, Christian EON, Françoise LE ROUILLE, Laurence VERHAEGHE, Aurélie NICOLAS, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Armelle ROUXEL, Justine BELLENGER, Laëtitia LE BELLEGUY, Marylène MIZOULE, Hugues JOSSELIN, Dominique LEBARBIER et Antoine WIECKOWSKI, *formant la majorité des membres en exercice.*

**Etait excusée :** Céline SION *(ayant donné pouvoir à Dominique LEBARBIER)*

Secrétaire de séance : Vincent CHESNAIS

**DELIBERATION N° 048/2026 : PROJET AMENAGEMENT PLAINE DE JEUX – MISSION AVP ET PERMIS DE CONSTRUIRE POUR ESPACE SANITAIRE-PREAU ET MODIFICATION ESCALIER EXTERIEUR DE LA SALLE 50**

Vincent CHESNAIS, Adjoint au Maire, rappelle que, dans le cadre du projet de plaine de jeux, il est prévu la construction d'un espace sanitaire et préau et la modification de l'escalier extérieur d'accès à la salle 50.
Il présente les devis reçus pour la mission AVP & permis de construire relative à ces dossiers.

Après étude des devis reçus, après en avoir délibéré, à la majorité, par 22 voix Pour et 5 abstentions (Mmes MIZOULE, LEBARBIER et SION et MM. JOSSELIN et WIECKOWSKI), le Conseil Municipal :

- **VALIDE la proposition d'honoraires du cabinet LE BORGNE Architectes de Rennes pour un montant de :**
  - **3 500,00 € pour l'espace sanitaire et préau**
  - **et 2 500,00 € pour la modification de l'escalier extérieur de la salle 50**
- Et AUTORISE Monsieur le Maire, Messieurs les Maires délégués ou Vincent CHESNAIS, Adjoint au Maire, à signer les documents relatifs à cette mission.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits*
*Au registre suivent les signatures.*

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE

MAIRIE de VAL-D'ARGUENON (Côtes-d'Armor)